**Collège de Droit**

**Parcours Droit, Société et Langue**

DOSSIER de CANDIDATURE ou de RÉINSCRIPTION

Année universitaire 2021-2022



**Aurélien Antoine**, Professeur de droit, co-directeur du Collège de Droit

**Benoît Schmaltz**, Maitre de conférence, co-directeur du Collège de Droit

**Catherine Farce**, Responsable scolarité du Collège de Droit

Pour les Licence 1 Licence 2 et Licence 3, la demande est à adresser à Mme Catherine FARCE au format numérique à l’adresse suivante : catherine.farce@univ-st-etienne.fr

Pour obtenir des informations complètes sur le Collège de Droit, veuillez consulter le site internet de la Faculté de Droit à l’adresse suivante :

<https://fac-droit.univ-st-etienne.fr/fr/formations/les-licences/college-de-droit.html>

**SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILENTS À LIRE LE DOCUMENT DANS SON INTÉGRALITÉ, EN**

**PARTICULIER LA RUBRIQUE « À NOTER »**

**PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR LA LICENCE 1 :**

* Lettre de motivation manuscrite
* Curriculum vitae avec photo
* Photocopie des bulletins trimestriels de Première et de Terminale
* Communication des notes du baccalauréat une fois connues en juillet
* Deux lettres de recommandation de deux personnes qualifiées\* dont une d’un enseignant de Terminale

\* Il peut s’agir du responsable d’une structure ayant accueilli le candidat en stage, l’ayant suivi lors d’un séjour à l’étranger, témoignant de compétences particulières en dehors de l’établissement scolaire (musique, sport, arts plastiques ou scéniques etc.)

**À NOTER POUR LES CANDIDATS EN LICENCE 1**

La sélection se fait à partir de quatre critères :

* La richesse du curriculum vitae. Outre le parcours scolaire, l’investissement dans des expériences et des pratiques extra-scolaires sera fortement pris en compte (musique, sport, activité de loisir, voyages, etc.).
* La maîtrise d’une langue étrangère.
* La qualité de la lettre de motivation.
* Les notes obtenues en Première et en Terminale.

Il est rappelé que les cours du Collège de Droit sont en plus des cours de la Licence 1, parcours Droit.

Les étudiants admis au Collège de Droit ont la possibilité de suivre le diplôme JurisPo en partenariat avec l’antenne de Science-Po Lyon à Saint-Étienne. Il s’agit d’un diplôme d’établissement qui nécessite de suivre des cours supplémentaires au parcours Droit classique et au Collège de Droit. Les informations sont disponibles à l’adresse suivante :

<https://fac-droit.univ-st-etienne.fr/fr/formations/les-licences/de-jurispo.html>

Les étudiants souhaitant intégrer cette formation doivent l’indiquer lors de leur candidature au Collège de Droit (voir le calendrier ci-dessous).

Calendrier :

25 janvier 2021 : accès en ligne aux formulaires de préinscription.

25 mars 2021 : date limite du dépôt des dossiers de préinscription.

12 avril 2021 : une première sélection sera faite dans l’attente des notes du baccalauréat.

Une fois les résultats du baccalauréat connus : tous les candidats, même ceux déjà pré-admis, doivent adresser leurs notes du baccalauréat. Une deuxième sélection sera produite à ce stade.

Jusqu’à la rentrée de septembre : les étudiants qui le souhaitent et qui n’auraient pas candidaté auparavant peuvent soumettre un dossier. Attention, il s’agit d’une voie dérogatoire permettant d’intégrer le Collège seulement si le nombre de 30 étudiants n’est pas atteint.